



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ARBORISTE ÉLAGUEUR

Durée : 1 an Niveau : Bac+1 RNCP : 39898 - 02/01/2025

Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



CONTENU DE LA FORMATION

UC 1

Définir une stratégie d'intervention sur chantier en prenant en compte l'état physiologique de l'arbre et les contraintes techniques.

UC 2

Mettre en oeuvre les techniques d'accès au poste de travail et de déplacement dans l'arbre (nacelle, travaux sur cordes).

UC 3

Réaliser les interventions techniques sur les arbres : tailles architecturées et d'entretien, haubannage, démontage, abattage, broyage des rémanents et rognage de souches.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Former des arboristes-élagueurs à la taille, au démontage et à l'abattage d'arbres en suivant les normes et les règles de bonne exécution et de sécurité.



Apporter des soins d'haubannage, ainsi que des préconisations de taille aux arbres et à leur milieu.



Obtenir le diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture.



CHIFFRES CLÉS EN 2023/24*

80%

Taux d'insertion en sortie de formation

98%

Taux de satisfaction

84%

Taux de réussite aux examens

*Chiffres CS AE Septembre 2024



formation@serpe.fr



04 86 84 00 76



serpe-formation.fr



CONDITIONS D'ADMISSION

PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage
 - Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation
 - Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être étudiés avec notre référent handicap (voir section «Référénts de formation»).
- Nous contacter pour tout aménagement de parcours : formation@serpe.fr
- Ne pas avoir de contre indication médicale

PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).

INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Test de positionnement écrit
- Test de Grimpe
- Entretien de motivation

PRÉREQUIS 

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC dans le domaine de la forêt ou des espaces verts
Ou dérogation possible si expérience professionnelle dans un de ces domaines.

 formation@serpe.fr

 04 86 84 00 76

 serpe-formation.fr



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Méthodes actives et participatives, cours théoriques, apports techniques, manipulation et exercices pratiques, études de cas.



Travaux pratiques réalisés chez des clients dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Accompagnement individualisé.



MOYENS PÉDAGOGIQUES



Sites de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30).



Matériel dédié à la formation : camions benne, broyeurs, nacelles...



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.



Plateau technique de 5,5 hectares.



formation@serpe.fr



04 86 84 00 76



serpe-formation.fr



VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



MODALITÉS D'EXAMEN



Epreuves écrites et orales.



Mises en situation pratiques sur chantier.



L'examen est validé par l'obtention de 3 unités capitalisables.



Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans.



MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 12 mois en alternance :

17

semaines en centre de formation

35

semaines en agence Serpe



RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable - Référent mobilité
Référent Handicap
THIERRY BOURDY BESSON



Formateur Référent Pédagogique
ÉRIC CHAUSSARD



Référente administrative
MANDY FABRET

email : formation@serpe.fr



» ET APRÈS ?

- Postes accessibles : Élagueur-grimpeur /
Arboriste / Technicien en soins aux arbres

- Passerelles RNCP :
BTS Agricole Gestion et Protection de la
Nature / BTS Aménagements Paysagers



formation@serpe.fr



04 86 84 00 76



serpe-formation.fr